

Opération « Espoirs du Football »

Evaluation, observation sur la catégorie U14 nés en 2006

Nous vous communiquons la liste des joueurs (*nés en 2006*) convoqués dans la catégorie U14 pour un Centre de Perfectionnement

Objectifs

- Suivi et évaluation de la promotion 2006 (joueurs **connus et identifiés** lors du **parcours de détection du concours Pôle Espoir** : dernier tour district et stage départemental)
- Proposer éventuellement selon leur potentiel d'intégrer les CP Régionaux ou le stage Régional d'Avril 2020
- Apporter, en complément du club, des éléments de réponse sur les fondamentaux du football (aspects comportementaux, techniques, liés aux principes de jeu, travail aux postes ...)

La répartition des joueurs (lieu et horaire) a été faite en tenant compte des lieux géographiques et des postes dans la mesure du possible. - Merci de votre compréhension

LUNDI 17 FEVRIER 2020
Stade de MOLLEGES
14h00 à 17h00

RDV 14h00 sur site de MOLLEGES

Les joueurs doivent être munis de leur équipement sportif,
protèges tibias, d'une gourde individuelle

<u>AC AVIGNON</u> CARRIE THEOPHILE GOUDJIL KHALIL ROSSI ILYES PEYTAVI ALOIS BELLO TIDJANI SANTIAGO LOUIS NODE FELIX ZALAGHI MEDHI CHAREF EL HAMMAOUI REDA ZENDOUGUI YOUSSEF	<u>FC VILLENEUVE</u> DELILLO GIULIANO <u>ENT SUD LUBERON</u> PEREZ VAUX MATEO CORVASCE EROS <u>AC VEDENE</u> THOMAS RUBEN ZIANE CHERIF EMIR FINA NOE KONATE NOAH DUMOULIN MAXENCE -GB	<u>FA CHATEAURENARD</u> KLAOUICHE FAYSSAL GB <u>CFC AVIGNON</u> BAPTISTE MANY SAID ENFANE <u>FC CALAVON</u> URBANIYAK ALAN GB BODINO QUENTIN <u>US LE PONTET</u> MAERO THIBAUT MOUMEN AMINE
--	--	---

Ce document fait office de **convocation officielle**, et d'information pour les clubs **qui doivent en avertir leurs joueurs.**

Cette convocation prime sur toute autre action (match amical, détection club pro ...).

En cas d'empêchement d'un de vos joueurs ou pour toute absence, nous vous demandons de **suivre la procédure** suivante :

1/ Prévenir le responsable de l'action (CTD) 04 90 80 63 12 / 06 73 86 35 52,

2/ Faire suivre un justificatif précisant les raisons d'absence en joignant les pièces en votre possession (certificat médical).

En cas de non respect de la procédure, la commission technique pourra informer le Comité Directeur l'autorisant à appliquer les règlements sportifs.